



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du mercredi 19 décembre 2007

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mlle MASLOUHI et M. CLAUDET

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Patrick MOREAU	M. Mohammed IZIMER
M. Jean ESMONIN	M. Philippe CARBONNEL	Mme Hélène ROY
M. Michel BACHELARD	M. Hervé BRUYERE	Mme Christine DURNERIN
M. Pierre PRIBETICH	Mme Janine BESSIS	M. Mohamed BEKHTAOUI
M. Jean-Patrick MASSON	M. Jean-Pierre GILLOT	Mme Sylviane FLAMENT
M. Rémi DELATTE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Catherine HERVIEU
M. Michel JULIEN	M. Alain MARCHAND	Mme Lê Chinh AVENA
M. Jacques FOUILLOT	M. Jacques DANIERE	M. Jean-Pierre SOUMIER
M. Guy GILLOT	M. Jean-Pierre BOUHELIER	M. Pierre PETITJEAN
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elisabeth BIOT	Mme Claude-Anne DARCIAUX
M. Didier MARTIN	M. Louis LAURENT	Mme Claudette BLIGNY
M. Bernard RETY	M. Jean-Jacques BERNARD	M. Nicolas BOURNY
M. Gérard LABORIER	M. François NOWOTNY	M. Bernard BARBEY
M. Patrick SAUNIE	M. Paul LECHAPT	M. Jean-Louis JOLY
M. Jean-Claude DOUHAI	M. Stéphan CLAUDET	M. Rémi DETANG
M. Gérard DUPIRE	M. Claude PICARD	M. Jean-François DODET
M. Yves BERTELOOT	M. Gaston FOUCHERES	M. Philippe BELLEVILLE.
Mlle Badiââ MASLOUHI	Mme Françoise TENENBAUM	M. Norbert CHEVIGNY
M. André GERVAIS	M. Alain MILLOT	M. Christian PARIS
M. Jean-François DESVIGNES	Mme Joëlle LEMOUZY	Mme Christiane COLOMBET.

Membres absents :

M. Lucien BRENOT	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Christian PARIS
M. Jean PERRIN	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Guy GILLOT
M. François BRIOT	M. Jean-Pierre DUBOIS pouvoir à M. Hervé BRUYERE
M. Jean-Marc NUDANT	M. François-André ALLAERT pouvoir à Mlle Badiââ MASLOUHI
Mme Nicole MOSSON	M. Claude PINON pouvoir à M. André GERVAIS
M. Bernard OBRIOT	Mme Françoise MANSAT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Jacques PILLIEN	M. Georges MAGLICA pouvoir à M. Gérard DUPIRE
M. Paul ROIZOT	Mme Marie-Christine DELEBARRE pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON
	M. Patrick AUDARD pouvoir à M. Jean ESMONIN
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Marie-Françoise PETEL pouvoir à M. Claude PICARD
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Alain MARCHAND
	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Gérard LABORIER
	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Jacques FOUILLOT.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Budget primitif 2008 - Budget principal - Vote des chapitres budgétaires

A) Recettes réelles de fonctionnement : elles s'élèvent à 139,9 millions d'euros en 2008, en progression de 3,6% par rapport à 2007.

Les principales évolutions sont les suivantes :

- **Le produit de taxe professionnelle** est anticipé à 79,2 millions d'euros, en progression de 4,6% par rapport au BP 2007 : cela résulte d'une hypothèse de progression des bases de 3% (soit la moyenne constatée sur les derniers exercices) et d'augmentation du taux de 1,78%. Ce chiffre inclut également la poursuite de la mise en oeuvre du « ticket modérateur » issu de la réforme de la taxe professionnelle, avec un coût estimé à 1,1 million d'euros pour 2008, contre 743 000 euros en 2007.

- **Les compensations de taxe professionnelle** s'élèvent à 1,6 millions d'euros, en baisse de 17,5% par rapport au BP 2007 : il s'agit de la conséquence des dispositions de la loi de finances pour 2008, qui fait notamment de la compensation pour suppression de la part recettes une des variables d'ajustement de l'enveloppe normée des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales.

- **La Dotation Globale de Fonctionnement** est prévue à 33,05 millions d'euros, soit une progression de 0,5 % par rapport au BP 2007(stabilité pour la dotation d'intercommunalité et indexation de 0,7% pour la dotation de compensation).

Au total, l'ensemble des dotations et compensations versées par l'Etat est en baisse de 0,5% de BP à BP

- **La taxe d'enlèvement des ordures ménagères** est attendue à 16,78 millions d'euros, ce qui correspond à une hypothèse de progression globale du taux de 2% pour l'ensemble des communes, après deux années de stabilité, afin de financer les charges d'amortissement des nouveaux équipements.

- **Parmi les autres recettes, les points suivants peuvent être relevés :**

les dotations et compensations diverses sont en progression de 3,3% par rapport au budget 2007, essentiellement sous l'effet de l'augmentation des subventions de soutien au tri (+ 200 K €)

les reversements des budgets annexes progressent de 180 K€, sous l'effet des remboursements de charges par les budgets des DASRI et du GTA, ainsi que de l'augmentation des collectivités clientes des services de collecte et de traitement.

les remboursements de charges de personnel sont en baisse de 17% sous l'effet de la disparition des aides pour les contrats « emplois-jeunes »

les produits divers progressent de 120 K€, essentiellement grâce à l'augmentation des produits issus de la valorisation des déchets.

enfin, le produit de la redevance spéciale gros producteurs est attendu en augmentation de 300 K€, au vu du réalisé de 2007.

B) Dépenses réelles de fonctionnement : elles sont de 129,6 millions d'euros, soit + 0,49% par rapport au BP 2007.

Les principaux postes sont les suivants :

- **Masse salariale** : 10,45 millions d'euros, soit + 3,02% de BP à BP : ce chiffre inclut une hypothèse de progression de la valeur du point de 0,8% en mars et 0,5% en octobre.

- **Cotisation au SDIS** : 7,7 millions d'euros, ce poste est stable par rapport à 2007.

- **L'attribution de compensation de la taxe professionnelle** est de 51,78 millions d'euros, la légère baisse par rapport au budget 2007 s'explique par la prise en compte de la retenue des charges transférées par Fényay.

- **La dotation de solidarité communautaire** est en progression de 2% par rapport au BP 2007, passant de 13,14 à 13,4 millions d'euros.

- **La subvention au budget annexe des transports** est en baisse de 2,08% par rapport au budget 2007, sous l'effet de la nouvelle redevance d'occupation du domaine public et des nouvelles règles relatives à la TVA (cf.infra). Elle s'élève à 12,2 millions d'euros, contre 12,46 millions d'euros en 2007.

- **Les subventions de fonctionnement** s'élèvent à 3,75 millions d'euros. Il faut souligner que ce montant comprend la participation à la régie de la Maison de l'environnement, de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage pour 260K€, la participation à la Maison de l'Emploi pour 400 K€ et la reprise par le Grand Dijon des participations communales au PLIE.

- **Les participations aux clubs sportifs professionnels** progressent de 130 K€ par rapport au budget 2007.

- **Les dépenses de fonctionnement afférentes au secteur « collecte et traitement » des ordures ménagères** sont en baisse sensible par rapport à 2007 : -11,2 % pour la collecte (effet de la mise en service du centre de tri qui permet d'économiser les coûts de transport, et mise en oeuvre de nouveaux services, avec notamment la collecte des encombrants sur rendez-vous), -3,7% pour l'usine d'incinération (baisse du coût de la gestion des mâchefers), +1,2% pour les déchetteries.

- **Parmi les autres dépenses, les points suivants sont à relever :**

les crédits d'intervention et de fonctionnement divers s'élèvent à 5,98 millions d'euros, contre 5,4 millions d'euros au BP 2007. Les principaux facteurs de progression sont les suivants : + 100 K€ pour l'habitat et la politique de la ville (mise en oeuvre d'une mission de suivi de l'ANRU + crédits pour l'élaboration du PLH) / + 70 K€ pour les primes d'assurance (effet de la progression du patrimoine assuré) / + 180 K € pour le développement économique : participation au MIPIM et crédits d'étude / + 115 K € pour les systèmes d'information (dont 60 K € pour l'adhésion à e-bourgogne).

le budget pour la location du bâtiment Heudelet est en progression de 300 K€(+ 100 K€ par rapport au réalisé 2007) , sous l'effet de l'indexation du contrat.

les frais financiers s'élèvent à 2,55 millions d'euros, contre 1,6 millions d'euros au budget 2007, conséquence des programmes d'investissement communautaires et de la remontée des taux d'intérêt.

C) Dépenses réelles d'investissement : elles s'élèvent à 78,4 millions d'euros, contre 61,3 millions d'euros au BP 2007.

- **Les dépenses d'équipement** sont de 49,1 millions d'euros, dont 24,9 millions d'euros pour des opérations avec maîtrise d'ouvrage communautaire et 24,2 millions d'euros de subventions d'équipement versées. Les principales opérations sont les suivantes:

- dépenses d'équipement direct :

- début des travaux de la piscine olympique : 11,8 millions d'euros
- réservations foncières pour le développement économique : 5,4 millions d'euros
- poursuite de la mise en oeuvre du schéma cyclable : 1,2 millions d'euros
- acquisitions foncières pour le projet Grand Campus / Esplanade Erasme : 1 million d'euros
- travaux Pont de La Noue : 1 million d'euros
- études sur le parc d'activités de l'Est Dijonnais : 500 000 euros
- frais d'études pour l'élaboration des PLU : 430 000 euros

- subventions d'équipement versées :

- participation au financement de la LGV Rhin-Rhône : 5,8 millions d'euros
- participation au financement de la LINO : 4 millions d'euros
- soutien à la construction de logements : 3,75 millions d'euros (incluant la reprise par le Grand Dijon des participations communales aux déficits d'opération)
- participation financière à l'ANRU : 3 millions d'euros
- crédits pour la gestion déléguée des aides à la pierre : 1,6 millions d'euros
- participation à la requalification des routes départementales : 1 million d'euros

- participation à la création d'un pôle d'échange multimodal en gare de Dijon Ville : 750 000 euros
- participation à l'extension du stade Gaston Gérard : 700 000 euros
- participation au financement du rond-point Valmy : 530 000 euros
- participation à la rénovation du Musée des Beaux Arts : 400 000 euros
- participation à la rénovation de la piscine de Chevigny Saint Sauveur : 393 000 euros
- participation au projet Pharmimage : 345 000 euros.
- participation au projet de création d'un pôle d'art contemporain : 257 000 euros
- participation aux études sur le noeud ferroviaire dijonnais : 150 000 euros

- En outre, **400 000 euros de versement d'avances sur mandats** d'aménagement sont prévus pour la réalisation des nouvelles zones d'activités communautaires.

- **L'amortissement en capital de la dette** s'élève à 5,9 millions d'euros, et 23 millions d'euros sont prévus pour des opérations de trésorerie.

D) Recettes réelles d'investissement : elles sont de 68,1 millions d'euros, décomposées de la manière suivante :

- FCTVA : 2,9 millions d'euros
- subventions d'investissement : 10,5 millions d'euros
- recettes diverses : 892 K€, dont 354 K€ de remboursement d'avances sur les mandats d'aménagement pour les zones d'activité et 500 K€ de récupération d'avances versées sur marchés publics.
- Opérations de trésorerie : 23 millions d'euros
- emprunt nouveau : 30,8 millions d'euros.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL
Après avoir délibéré,
DECIDE

- **d'adopter** le budget primitif principal 2008 de la Communauté selon les chapitres figurant sur le tableau annexe ci-joint, et qui donne les résultats suivants :

Section de fonctionnement :

recettes réelles : 139 896 805 euros,
recettes d'ordre : 460 000 euros.

dépenses réelles : 129 648 049 euros,
dépenses d'ordre : 10 708 756 euros.

Section d'investissement :

recettes réelles : 68 142 798 euros,
recettes d'ordre : 10 708 756 euros.

dépenses réelles : 78 391 554 euros,
dépenses d'ordre : 460 000 euros.

- **de modifier** les échéanciers des crédits de paiement des autorisations de programme créées par délibération du 22 décembre 2005 comme suit :

Création d'un pôle d'art contemporain

	Autorisation de programme	Paiements effectués au 28/11/2007	Crédits de paiement 2008	Crédits de paiement 2009
Montant	757 500 €	75 750 €	257 500 €	424 250 €

Participation au financement de la LINO

	Autorisation de programme	Paiements effectués au 28/11/2007	Crédits de paiement				
			2008	2009	2010	2011	2012
Montant	25 000 000 €	2 845 810 €	4 M€	4,538 M€	4,539 M€	4,538 M€	4 539 190 €

Convention ANRU

	Autorisation de programme	Paiements effectués au 28/11/2007	Crédits de paiement		
			2008	2009	2010
Montant	10 000 000 €	1 326 763,61 €	3 004 585 €	2 834 000 €	2 834 851,39 €

Publié le 20 DEC. 2007
Déposé en Préfecture le

21 DEC. 2007

Pour extrait conforme,
Le Président



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :
26 DEC. 2007



BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	LIBELLES	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL des opérations réelles et des opérations d'ordre
011	Charges à caractère général	25 779 231,00		25 779 231,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	10 454 840,00		10 454 840,00
014	Atténuation de produits	65 178 693,00		65 178 693,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
023	Virement à la section d'investissement		5 708 756,00	5 708 756,00
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections		5 000 000,00	5 000 000,00
65	Charges de gestion courante	25 579 285,00		25 579 285,00
66	Charges financières	2 550 000,00		2 550 000,00
67	Charges exceptionnelles	6 000,00		6 000,00
TOTAL	DEPENSES FONCTIONNEMENT	129 648 049,00	10 708 756,00	140 356 805,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	LIBELLES	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL des opérations réelles et des opérations d'ordre
013	Atténuation de charges	70 800,00		70 800,00
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections		460 000,00	460 000,00
70	Produits des services, du domaine	6 104 961,00		6 104 961,00
73	Impôts et taxes	95 954 210,00		95 954 210,00
74	Dotations et participations	37 618 984,00		37 618 984,00
75	Autres produits de gestion courante	146 850,00		146 850,00
76	Produits financiers	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00		1 000,00
TOTAL	RECETTES FONCTIONNEMENT	139 896 805,00	460 000,00	140 356 805,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	LIBELLES	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL des opérations réelles et des opérations d'ordre
040	Opé.d'ordre de transferts entre sections		460 000,00	460 000,00
041	Opérations patrimoniales		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	28 905 000,00		28 905 000,00
20	Immobilisations incorporelles	1 327 000,00		1 327 000,00
204	Subventions d'équipement versées	24 201 554,00		24 201 554,00
21	Immobilisations corporelles	7 944 000,00		7 944 000,00
23	Immobilisations en cours	15 614 000,00		15 614 000,00
26	Acquisition de participations			0,00
27	Autres immobilisations financières	400 000,00		400 000,00
TOTAL	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	78 391 554,00	460 000,00	78 851 554,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	LIBELLES	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL des opérations réelles et des opérations d'ordre
021	Virement de la section de fonctionnement		5 708 756,00	5 708 756,00
024	Produit des cessions			0,00
040	Opé.d'ordre de transferts entre sections		5 000 000,00	5 000 000,00
041	Opérations patrimoniales		0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 896 400,00		2 896 400,00
13	Subventions d'investissement	10 527 422,00		10 527 422,00
14	Provisions réglementées			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	53 864 976,00		53 864 976,00
21	Immobilisations corporelles			0,00
23	Immobilisations en cours	500 000,00		500 000,00
27	Autres immobilisations financières	354 000,00		354 000,00
TOTAL	RECETTES D'INVESTISSEMENT	68 142 798,00	10 708 756,00	78 851 554,00

Total recettes	208 039 603,00	11 168 756,00	219 208 359,00
Total dépenses	208 039 603,00	11 168 756,00	219 208 359,00

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le : 20 DEC. 2007



annexé à délibération
du Conseil du : 19 DEC. 2007
DIJON, le 21 DEC. 2007
LE PRÉSIDENT,

[Signature]

